

5537-ANHEE, le 19 septembre 2016

A l'attention de Mesdames et Messieurs  
les Conseillers Communaux

de et à 5537-ANHEE

**OBJET** : Point supplémentaire à l'ordre du jour établi par le Collège  
Communal le 13 septembre 2016. Annexe I à la première convocation  
du Conseil Communal.

Madame la Conseillère Communale,  
Monsieur le Conseiller Communal,

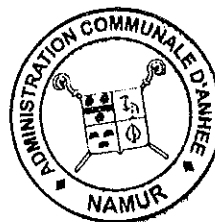
En vertu de l'article L1122-24 du Code de la Démocratie Locale et de la  
Décentralisation et du règlement d'ordre intérieur adopté par le Conseil  
Communal en date du 15 mai 2013, nous ajoutons à l'ordre du jour de la  
séance publique du Conseil Communal du 26 septembre prochain : **après  
le point n° 23 en séance publique :**

**à la demande de M. Jean THEUNISSEN, Conseiller communal :**  
- **Site Ancien Camping d'Anhee**

Le présent courrier fait partie intégrante de l'ordre du jour du Conseil  
Communal prévu le 26 septembre 2016.

Nous vous en souhaitons bonne réception et vous prions d'agréer,  
Madame la Conseillère Communale, Monsieur le Conseiller Communal,  
nos salutations les plus distinguées.

Le Bourgmestre,



L. PIETTI